

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MAI 1837.

Rapport fait par M. MAST DE VRIES, sur la demande en naturalisation ordinaire du sieur VINCENT FOHMANN, professeur à Liège.

MESSIEURS,

Par requête adressée aux Chambres législatives, le 29 novembre 1836, le sieur Vincent Fohmann, professeur à Liège, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire est né à Attemstadt, au Grand-Duché de Bade, le 4 avril 1792. En 1827 il est venu occuper à l'université de Liège la chaire d'anatomie; différents ouvrages de mérite qu'il a publiés, et des découvertes importantes faites dans la science qu'il professe, sont certainement des titres à la faveur qu'il sollicite.

Tous les renseignements sont extrêmement favorables à la demande.

Le rapporteur,
MAST DE VRIES.

Le président,
FALLON (ISIDORE).